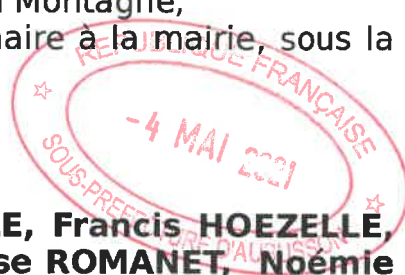


L'an deux mille vingt et un, le quinze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la
présidence de Mme MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 09/04/2021



Présents : **Alain DETOLLE, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Catherine MOULIN, Régis MOREL, Françoise ROMANET, Noémie SERRU,**

Absents : **Victoire BEAUJOU, Leigh FAULKNER , Mathilde HOUZE, Maxime LE HUNG**

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à M Pierre HOEZELLE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : **M Francis HOEZELLE**

DCM 2021/20 : Affectation des résultats 2020 au BP 2021-Budget Eau et Assainissement

Le Conseil Municipal

Après avoir approuvé le CA 2020 statuant sur l'affectation de ce même exercice, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Résultats antérieurs reportés en fonctionnement : + 92 202.02

Résultats antérieurs reportés en investissement : + 169 067.78

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2020 :

Solde de l'exercice : - 187 825.56

Résultats antérieurs reportés : + 169 067.78

=====

- 18 757.78

Restes à réaliser :

Sur dépenses d'investissement : - 20 914.78

Sur recettes d'investissement : + 21 555.48

=====

+ 640.70

Solde d'exécution de la section d'investissement :
Solde d'exécution : - 18 757.78
Solde des restes à réaliser : + 640.70

=====

- 18 117.08

Résultats de fonctionnement : - 7 086.52
Résultats antérieurs : + 92 202.02

=====

+ 85 115.50

Affectation des résultats :

001 : déficit d'investissement : - 18 757.78
002 : excédent de fonctionnement : + 66 998.42
1068 : ex. fonctionnement capitalisés : + 18 117.08

À Faux la Montagne, le 22/04/2021

La Maire

C.MOULIN

